

Table des matières

Sommaire	5
Préface	7
Introduction	
Le choix d'une structure sociétaire	9
La holding belge, utilisation par les résidents et les non-résidents	15
<i>Jacques MALHERBE et Daphné de LAVELEYE</i>	
Titre I. Le concept de « société holding »	15
Titre II. La société holding en tant qu'instrument de gestion et de transmission patrimoniale et les conventions d'actionnaires	16
Chapitre 1. Choix de la structure entre la SA, la SCA, la SPRL et la SCRL	17
Section 1. Le maintien du contrôle	18
Section 2. Maintien des revenus	21
Section 3. Maintien du caractère familial de la société	23
Chapitre 2. Les conventions d'actionnaires	25
Section 1. Contexte	25
Section 2. Les clauses restrictives de cessibilité	25
Section 3. Conventions de vote	27
Section 4. Limites en droit des sociétés	27
Section 5. Sanctions en cas de violation des conventions d'actionnaires	28
Titre III. L'intérêt fiscal d'utilisation d'une société holding belge comme outil de planification	29
Chapitre 1. Régime des dividendes	30
Section 1. Notion de dividende	30

Section 2. Taxation des dividendes dans l'État de la source	32
§ 1. Société localisée en Belgique	34
§ 2. Société localisée dans un État membre de l'Union Européenne	34
§ 3. Société établie dans un État non membre de l'Union Européenne	34
Section 3. Taxation des dividendes en Belgique : le régime des revenus définitivement taxés (« RDT »)	35
Chapitre 2. Régime d'imposition des plus-values réalisées par les sociétés holdings belges	39
Section 1. Le principe d'exonération des plus-values	39
Section 2. Cas particulier des plus-values internes	40
§ 1. Définition	40
§ 2. Objectifs poursuivis par une « cession interne »	40
§ 3. Position de l'Administration	42
§ 4. État de la jurisprudence et développements récents	44
Chapitre 3. Régime des intérêts reçus par la société holding belge	46
Chapitre 4. Déductions dans le chef de la société holding	47
Section 1. Frais financiers	47
Section 2. Intérêts notionnels	47
Chapitre 5. Distributions par la société holding	48
Chapitre 6. Comparaison avec la SOPARFI luxembourgeoise	49
Titre IV. Droits de succession et de donation sur les transmissions de parts d'une société exploitant une entreprise ou d'une société holding	52
Chapitre 1. Transmissions d'entreprises	52
Section 1. Région flamande	52
§ 1. Droits de succession en région flamande	52
§ 2. Donation de parts en Région flamande	54
Section 2. Région de Bruxelles-capitale	55
§ 1. Droits de succession en Région de Bruxelles-Capitale	55

§ 2. Droits de donation en Région de Bruxelles-Capitale	56
Section 3. Région wallonne	56
§ 1. Droits de succession en Région wallonne	56
§ 2. Droits de donation en Région wallonne	57
Chapitre 2. Donations ordinaires	57
Section 1. Région flamande	58
Section 2. Région de Bruxelles-capitale	58
Section 3. Région wallonne	58
Conclusion	59
Bibliographie	60

La planification successorale : les structures étrangères et les risques fiscaux et pénaux liés au rapatriement de capitaux

Sabrina SCARNÀ

Titre I. Les holdings étrangers	63
Chapitre 1. La société de gestion de patrimoine familial	64
Section 1. Notion	64
§ 1. Forme	64
§ 2. Objet social	64
§ 3. Investisseurs éligibles	65
§ 4. Nature des investissements	65
Section 2. Régime fiscal de la société de gestion de patrimoine familial	66
§ 1. Exemption	66
§ 2. Perte du statut	67
§ 3. Distribution des revenus par une société de gestion de patrimoine familial	67
§ 4. Non assujetti à la TVA	68
§ 5. Inconvénients	68
Section 3. Surveillance et contrôle	69
Section 4. Régime fiscal des contribuables belges actionnaires d'une société de gestion de patrimoine familial	69
§ 1. Principe	69

§ 2. Effets	70
§ 3. Application	71
Chapitre 2. La Soparfi	71
Section 1. <i>Quid</i> de l'application de l'article 344, § 2 du CIR 92 ?	72
Section 2. Exonération de précompte mobilier	73
Chapitre 3. Plus-values importantes	73
Titre II. Le trust et la fondation du Liechtenstein	75
Chapitre 1. Notions	75
Section 1. Le trust	75
Section 2. La fondation du Liechtenstein	77
Chapitre 2. Conséquences fiscales de la transmission d'actifs (à titre gratuit ou à titre onéreux) à un trust ou à une fondation du Liechtenstein	78
Section 1. Droits d'enregistrement	78
§ 1. Les biens immeubles	78
§ 2. Les biens meubles	79
Section 2. Impôts sur les revenus	80
§ 1. L'article 344, § 2 du CIR 92	80
§ 2. Revenus attribués par le Trust ou la fondation du Liechtenstein	82
Section 3. Droits de succession	83
§ 1. Selon l'article 7, alinéa 1 ^{er} du Code des droits de succession	83
§ 2. Selon l'article 8 du Code des droits de succession	85
Titre III. La certification des titres, la fondation privée de droit belge et la <i>stichting</i> hollandaise	93
Chapitre I. Principe	93
Section 1. Législation	93
Section 2. Application utile en matière de transmission d'entreprise	94
Section 3. Droits et obligations	95
§ 1. L'émetteur	95
§ 2. Le titulaire	96
Section 4. Régime fiscal	96

Chapitre 2. Véhicules de certification : l' <i>administratiekantoor</i> et la fondation privée belge	97
Section 1. La fondation privée comme instrument de certification	98
Section 2. L' <i>administratiekantoor</i> comme instrument de certification	99
Titre IV. Les risques fiscaux et pénaux en cas de rapatriement	101
Chapitre 1. Régularisation et délais de prescription en matière fiscale	102
Section 1. Introduction	102
Section 2. Principes de la régularisation	103
Section 3. Exercices à régulariser ?	104
Section 4. Régularisation d'avares transférés à une structure étrangère	106
§ 1. Position de la question	106
§ 2. Décision du Collège	106
Section 5. Effets de la régularisation fiscale	108
Section 6. Exclusions prévues par la loi	109
§ 1. Blanchiment	109
§ 2. Fraude fiscale grave et organisée	111
§ 3. Contrôle préalable	112
Section 7. Amnistie pénale	113
Section 8. Procédure et coût	114
Chapitre 2. Rapatriement des fonds étrangers et risques pénaux	114
Section 1. L'infraction de blanchiment : notion	115
§ 1. Éléments matériels	115
§ 3. Infraction de base	118
Section 2. Le blanchiment : évolution de la loi	119
Section 3. L'infraction de blanchiment : application en cas de rapatriement	121
§ 1. Par rapport à l'auteur de l'infraction de base	121
§ 2. Par rapport aux destinataires de la loi préventive du 11 janvier 1993	124
Conclusion	133

Les fondations	135
<i>Pierre NICAISE</i>	
Titre I. Constitution	137
Chapitre 1. Conditions de fond	137
Section 1. Une volonté unilatérale	138
Section 2. Une affectation de patrimoine	138
Section 3. Une fin désintéressée	141
Chapitre 2. Conditions de forme	144
Section 1. Acte notarié	144
Section 2. Contenu de l'acte notarié	146
Section 3. Conversion d'une fondation privée en fon- dation d'utilité publique	150
Chapitre 3. Publicité	151
Chapitre 4. Acquisition de la personnalité juridique	152
Titre II. Structure, gestion et contrôle de la fondation	153
Chapitre 1. Composition du conseil d'administration	153
Chapitre 2. Fonctionnement du conseil d'administration	154
Chapitre 3. Pouvoirs du conseil d'administration	155
Section 1. Gestion	155
Section 2. Représentation	156
Section 3. Gestion journalière	156
Chapitre 4. Responsabilité des administrateurs	157
Chapitre 5. Comptabilité	157
Chapitre 6. Contrôle	159
Chapitre 7. Dysfonctionnements	160
Titre III. Dissolution et liquidation	161
Titre IV. Dons et legs	162
Chapitre 1. Procédure	162

Chapitre 2. Fiscalité	162
Section 1. Fondation d'utilité publique	164
Section 2. Fondation privée	164
Section 3. Transfert entre personnes morales sans but lucratif	164
Chapitre 3. Déductibilité fiscale des dons d'au moins 30 Eur.	165
La fondation privée de droit belge – Aspects fiscaux: taxe compensatoire des droits de succession, impôts sur les revenus, taxe sur la valeur ajoutée	167
<i>Jacques MALHERBE et Cécile DE BOE</i>	
Introduction	167
Titre I. La taxe compensatoire des droits de succession	177
Chapitre 1. L'établissement de la taxe	178
Section 1. L'assujettissement des fondations à la taxe compensatoire des droits de succession	178
Section 2. L'exonération de certaines fondations	179
Chapitre 2. La base imposable	180
Chapitre 3. Le taux de la taxe	185
Chapitre 4. La procédure	185
Section 1. La déclaration annuelle	185
Section 2. La déclaration triennale	186
Section 3. La liquidation et le paiement de la taxe	187
Chapitre 5. La fin de l'assujettissement	187
Titre II. L'impôt sur les revenus	188
Chapitre 1. La fondation privée est-elle assujettie à l'impôt des sociétés ou à l'impôt des personnes morales?	188
Section 1. Le critère général d'assujettissement à l'impôt des sociétés ou à l'impôt des personnes morales: se livrer ou non à une exploitation ou à des opérations de caractère lucratif	192
ANTHEMIS	287

§ 1. La notion d'exploitation	194
§ 2. La notion d'« opérations de caractère lucratif »	195
§ 3. Conclusion	198
Section 2. Les domaines d'activités « privilégiés » (article 181 CIR 92)	199
Section 3. Les opérations de caractère lucratif autorisées (article 182 CIR 92)	203
§ 1. Les opérations isolées ou exceptionnelles (article 182, 1 ^o CIR 92)	204
§ 2. Le placement des fonds récoltés dans l'exercice de la mission statutaire (article 182, 2 ^o CIR 92)	205
§ 3. L'activité ne comportant qu'accessoirement des opérations industrielles, commerciales ou agricoles, ou ne mettant pas en œuvre des méthodes indus- trielles ou commerciales (article 182, 3 ^o CIR 92)	206
Section 4. Le régime fiscal spécifique des fondations- bureau d'administration	210
§ 1. Rappel	210
§ 2. Régime fiscal	213
Section 5. Conclusion	215
Chapitre 2. L'impôt des personnes morales	216
Section 1. Les revenus immobiliers	219
§ 1. Les immeubles sis en Belgique	220
§ 2. Les immeubles sis à l'étranger	225
Section 2. Les revenus mobiliers	225
§ 1. Le précompte mobilier	225
§ 2. Les plus-values sur participations importantes	227
Section 3. Les revenus divers	227
Section 4. Les charges ou les sommes non justifiées	228
§ 1. La cotisation spéciale sur commissions secrètes	228
§ 2. Les pensions et les cotisations pour pensions excès- sives	229
Titre III. La taxe sur la valeur ajoutée	229
Chapitre 1. L'assujettissement des fondations privées à la TVA	230
Chapitre 2. Les exemptions	232
Chapitre 3. Le droit à déduction	233

Conclusion	234
La société de droit commun	237
<i>André CULOT et Bénédicte HUTS</i>	
Introduction	237
Chapitre 1. Principes généraux	239
Section 1. Base légale	239
Section 2. Définition	240
Section 3. Nom	241
Section 4. Parts	241
Section 5. Nécessité des apports	242
Section 6. Conséquences de la nécessité des apports	242
§ 1. Obligation de fournir les apports	242
§ 2. Obligation de garantie	243
Section 7. Des différentes espèces d'apports	243
Section 8. Transfert de la propriété des apports	243
Section 9. Absence de personnalité juridique	244
Section 10. Comparaison avec une indivision pure	244
Section 11. Règle de l'article 815 du Code civil	245
Chapitre 2. Aspects civils fondamentaux	246
Section 1. Conditions de fond	246
Section 2. Conditions de forme	246
Section 3. Administration de la société	247
Section 4. Désignation du gérant	248
§ 1. Le gérant est désigné dans les statuts	248
§ 2. Le gérant est désigné dans un acte extra-statutaire	249
§ 3. Le gérant n'est désigné ni dans les statuts, ni dans un acte extra-statutaire	249
Section 5. Pouvoirs du gérant	249
Section 6. Responsabilité du gérant	251
Section 7. Désignation d'un gérant successeur	252
Section 8. Pouvoirs de la majorité	252
§ 1. Révocation du gérant	252
§ 2. Gestion de la société	253
§ 3. Modifications aux statuts	253

Section 9. Limitation de la cessibilité des parts	254
Section 10. Durée de la société de droit commun	255
Section 11. Décès d'un associé	256
Section 12. Assemblée générale	257
Section 13. Engagements des associés à l'égard des tiers	257
Section 14. Mesure dans laquelle les associés sont tenus	258
Section 15. Obligation par parts viriles	259
Chapitre 3. Aspects fiscaux	259
Section 1. Constitution de la société de droit commun	259
§ 1. Droits d'enregistrement	259
§ 2. Impôts sur les revenus	261
Section 2. Durée de vie de la société de droit commun	261
Section 3. Dissolution de la société de droit commun	262
§ 1. Droits d'enregistrement	262
§ 2. Impôts sur les revenus	263
Chapitre 4. Modalités de constitution de la société de droit commun	264
Section 1. Règles relatives aux donations – Bref rappel	264
§ 1. Le don manuel	265
§ 2. La donation indirecte	267
§ 3. La donation devant notaire étranger	268
Section 2. Clauses pouvant modaliser la donation	269
§ 1. L'obligation d'apporter les biens donnés à une société de droit commun à constituer	269
§ 2. La réserve d'usufruit	270
§ 3. La charge « financière »	271
§ 4. L'interdiction pour les donataires d'apporter les biens donnés à une communauté de biens résultant d'un mariage ou à une indivision de biens née d'un contrat de vie commune	271
§ 5. La clause de retour conventionnel	272
§ 6. La clause de réversion d'usufruit ou d'accroissement d'usufruit au profit du conjoint survivant	273
Section 3. Premier scénario : Donation préalable par les parents suivie de la constitution de la société de droit commun par les parents et les enfants	274

Section 4. Second scénario : Constitution préalable de la société de droit commun par les parents et donation postérieure des parts (quotités) aux enfants	274
§ 1. Constitution préalable de la société de droit commun	274
§ 2. Donation postérieure des parts indivises	275
Section 5. Exemples pratiques	275
§ 1. Premier exemple	275
§ 2. Deuxième exemple	276
Section 6. Exemples de clauses particulières pouvant modaliser les statuts de la société de droit commun	276
§ 1. Clause relative au prélèvement de capital	277
§ 2. Clause asymétrique de répartition des revenus	277
Conclusion	278